

Procès-verbal du conseil de l'UFR du 9 septembre 2015

CONSEIL DE L'UFR

PRESIDENT DU CONSEIL

Jean-Michel Benayoun, Directeur de l'UFR

MEMBRES DE DROIT

Présents

Christian Camou, Directeur du département LANSAD

Lucrèce Friess, Directrice du département LEA

MEMBRES ÉLUS

Présents

Ouarda Arzour, Florence Binard, Isabelle Caron, Claudine Delphis, José Carlos Herreras, Natalie Kübler, Patricia Minacori, Michel Prum

Représentée

Valérie Godel, représentée par Isabelle Caron

PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

Représentant du secteur économique

Représenté

Denis Florean, IBM, par Patricia Minacori

A titre personnel

Représenté

Serge Liepao, par Patricia Minacori

INVITÉS

Présents

Michael Bregnon, Alexandre Cano, Laurent Dedryvère, Delphine Maupuy

Excusés

Christopher Gledhill, Jun Li

La séance est ouverte à 10h30.

L'ajout d'un point à l'ordre du jour est demandé : la modification des MCC du M2 MCCT.

- **L'ajout de ce point à l'ordre du jour est soumis au vote, et adopté à l'unanimité.**

I. Approbation du procès-verbal du conseil du 6 juillet 2015

Aucune observation n'est émise sur le contenu du procès-verbal.

- **le procès-verbal du conseil du 6 juillet 2015 est soumis au vote, et adopté à l'unanimité.**

II. Informations de la direction

Les nouveaux collègues enseignants de l'UFR seront présentés lors de l'assemblée générale de jeudi 10 septembre.

Dans le cadre du renouvellement des sièges aux conseils de l'UFR, une commission devra se réunir afin de revoir les statuts des conseils. Cette commission sera présidée par un membre élu du conseil, et devra rendre ses travaux fin novembre.

Le prochain conseil de l'UFR sera consacré au vote du budget, qui doit être remis le 9 octobre, soit un mois plus tôt que les années précédentes.

La rentrée dans les différents départements se déroulent dans des conditions satisfaisantes, malgré les problèmes que rencontrent actuellement les services centraux, notamment la DEVU et la DRH ; éléments bloquants dans les opérations liées aux inscriptions administratives des étudiants et aux installations des enseignants contractuels.

Une partie du texte des MCC doit être revu, notamment en ce qui concerne l'absence des étudiants lors d'une des évaluations au cours du semestre. Une proposition de modification de texte sera envoyée.

III. Projets prioritaires du DSOM

Dans le cadre du DSOM, cinq objectifs prioritaires de l'UFR doivent être dégagés. A partir de ces objectifs, l'UFR exprime ses besoins pour pouvoir les mettre en œuvre. Depuis le début du dialogue, l'université a toutefois clairement dit qu'elle ne pouvait pas s'engager sur la réalisation de ces objectifs.

Les 5 objectifs prioritaires de l'UFR jusqu'à 2018 proposés sont :

Formation

- Renforcement de la langue orale en LEA et en LANSAD, grâce :
 - au développement d'enseignements en ligne et/ou hybride
 - au recrutement d'intervenants natifs
- Modules de Licence et de Master LEA proposés à la formation continue

Concernant ce dernier point, EILA a été choisie comme une des UFR pilotes de l'université, et travaille actuellement avec le cabinet *Lafayettes Associés* sur l'ouverture de nos enseignements à la formation continue.

Recherche

- Soutien et valorisation : contrats doctoraux, supports administratifs dédiés (organisation de manifestations scientifiques, élaboration de demandes de financement, organisation des réunions des équipes et du conseil scientifique)

Un poste d'IGE « Coordination administrative de toutes les actions liées à la recherche » est demandé, afin de mener à bien ces missions. Comme cela a été souligné par l'équipe présidentielle lors de la présentation du DSOM, ce type de demande de poste émane habituellement des laboratoires. Natalie Kübler signale toutefois la particularité de l'UFR EILA, dont les deux équipes de recherche dépendent de plusieurs UFR.

Relation avec le monde socio-économique

- Développement des relations avec le monde socio-économique : pérennisation d'un poste IGE, dont les missions seront les suivantes :
 - création d'un CFA de l'USPC
 - création d'une junior entreprise ou d'une structure à but non lucratif
 - création d'un forum annuel de l'alternance

En demandant ce poste d'IGE, l'UFR propose d'œuvrer pour l'université avec un personnel qui dépendrait d'EILA. Ainsi, un montage financier particulier sera demandé : le traitement de ce fonctionnaire serait prélevé sur les ressources propres de l'UFR.

Inflexions en matière d'organisation

- Amélioration des conditions de fonctionnement :
 - Simplification des procédures de planning pour une sécurisation des locaux d'enseignements et salles dédiées indispensables à nos diplômés Pro
 - Accélération des procédures d'accès aux ressources et outils numériques de l'université pour les nouveaux intervenants

Un poste de gestionnaire de planning de catégorie C est demandé.

- **Ces 5 objectifs prioritaires sont soumis au vote, et adoptés à l'unanimité.**

IV. Campagne emplois 2016

Quelques modifications sur la fiche de poste du PR de civilisation britannique sont demandées par Michel Prum. L'intitulé exact du profil est : « Histoire des idées, histoire sociale et culturelle en Grande-Bretagne. Études sur la diversité, le genre et le handicap ». En plus des cours d'histoire de la Grande-Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles en L2, L3 et Master, le ou la PR donnera des cours sur l'ethnicité, le genre, le handicap, la diversité en Grande-Bretagne au XX^e siècle. L'argumentaire précise les champs de recherche, sur le genre et la race, conduits au sein du CERIC, du GRER (*Groupe de Recherche sur l'Eugénisme et le Racisme*), et en collaboration avec diverses sociétés savantes associées à la SAES (*Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur*).

Ce poste a été mentionné en conseil de laboratoire ICT le 22 janvier 2015, mais ni son profil ni l'argumentaire n'ont été présentés.

Les fiches de postes administratifs demandés pour 2016 sont présentées.

Le conseil d'UFR du 6 juillet 2015 s'était prononcé sur le classement suivant :

1. gestionnaire planning
2. IGE chargé d'insertion et orientation (intitulé provisoire du mois de juillet)
3. IGE recherche n°1

Natalie Kübler ayant été absente lors de cette séance, elle n'a pas pu présenter et argumenter sur les postes d'IG en recherche. C'est pourquoi une consultation électronique avait ensuite été proposée le 17 juillet, pour mettre au vote un nouveau classement :

1. gestionnaire planning

2. IGE (ou ASI) valorisation de la recherche
3. IGE chargé d'insertion et orientation

Peu de votants se sont alors prononcés.

Patricia Minacori ne souhaite pas revenir sur le classement approuvé à l'unanimité le 6 juillet. Un vote est alors organisé à bulletins secrets. Les votants doivent se prononcer sur la question suivante : « devons-nous voter à nouveau, suite au classement établi le 6 juillet » ? Sur les 11 votants, 3 ont répondu « oui » et 8 « non ». Le classement établi le 6 juillet est donc laissé tel quel.

V. Modifications des MCC du M2 MCCT

Toutes les UE du M2 MCCT sont évaluées en 100 % contrôle continu. De ce fait, le calendrier est légèrement modifié : les cours termineront le 4 mars 2015.

Par ailleurs, l'UE 5 du semestre 3 devient un seul ECUE, au lieu de 2.

- **Ces demandes de modifications sont soumises au vote, et adoptées à l'unanimité.**

VI. Habilitations de chargés de cours

PRO
Yannick Prost

La séance est levée à 12h30.